

**Bourses internationales de recherche doctorale du CRDI  
Lignes directrices de 2024**

**APPEL À CANDIDATURES**

**TYPE DE BOURSE**

Bourse doctorale

**DOMAINES DE RECHERCHE**

[Systèmes alimentaires résilients au climat](#)

[Gouvernance démocratique et inclusive](#)

[Éducation et sciences](#)

[Santé mondiale](#)

[Économies durables et inclusives](#)

**NOMBRE DE BOURSES ET VALEUR**

25 bourses d'une valeur allant jusqu'à 20 000 \$ chacune

**FINANCEMENT OFFERT PAR :**

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

**DATE LIMITE**

**Le mercredi 17 juillet 2024 à 17 h (HE)**

## **Bourses internationales de recherche doctorale du CRDI Lignes directrices de 2024**

### **Portée et objectif**

Depuis 1982, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) soutient des doctorantes et doctorants à mener des travaux de recherche en vue de la rédaction d'une thèse dans le domaine du développement international. Les Bourses internationales de recherche doctorale (BIRD) visent à renforcer les capacités des chercheuses et chercheurs inscrits dans des universités canadiennes à concevoir, diriger et mener des recherches de haute qualité qui contribueront aux Objectifs de développement durable (ODD), améliorant ainsi la vie des populations dans le Sud global.

Cet appel à candidatures s'adresse aux personnes qui satisfont aux critères d'admissibilité énoncés ci-dessous. La bourse couvrira les dépenses associées à leurs travaux de recherche doctorale sur le terrain dans un ou plusieurs pays du Sud global.

### **Bailleur de fond**

Dans le cadre des activités du Canada en matière d'affaires étrangères et de développement, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) soutient et finance la recherche et l'innovation dans les régions en développement, et avec celles-ci, pour impulser le changement à l'échelle mondiale. Basée à Ottawa, l'organisation investit dans la recherche de haute qualité dans les pays en développement, dans le partage de connaissances avec les chercheuses et chercheurs et les acteurs politiques pour leur adoption et leur utilisation accrues, et mobilise des alliances en vue de bâtir un monde plus durable et inclusif. Pour plus d'informations, veuillez consulter le : <https://idrc-crdi.ca/fr>.

### **Administration du programme**

Universités Canada administre le programme de bourses au nom du CRDI. Le mandat d'Universités Canada est de contribuer à l'élaboration de politiques publiques relatives à l'enseignement supérieur et de favoriser la collaboration entre les universités et les gouvernements, le secteur privé, les collectivités et les établissements étrangers. Universités Canada est associée à des entreprises de premier plan de presque tous les secteurs de l'économie grâce aux services de gestion et d'administration de plus de 130 programmes de bourses d'études qu'elle offre à des entreprises, des organismes gouvernementaux et des fondations privées. Pour obtenir un complément d'information, veuillez consulter le : <https://univcan.ca/fr/>.

## Bourses internationales de recherche doctorale du CRDI Lignes directrices de 2024

### Admissibilité

Toute personne qui présente sa candidature doit satisfaire aux exigences suivantes :

- Détenir la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente au Canada, ou détenir la citoyenneté d'un pays d'Afrique, du Moyen-Orient, de l'Asie, de l'Amérique latine ou des Caraïbes figurant sur la [liste des bénéficiaires d'aide publique au développement](#) du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques.
- Avoir complété son inscription dans une université canadienne à un programme menant à un **premier** doctorat.
- Avoir complété ses examens de synthèse et obtenu le statut de candidature au doctorat (tel que défini par son université canadienne) d'ici le **31 décembre 2024**.
- Fournir la preuve que sa proposition de recherche est approuvée par sa directrice ou son directeur de recherche.
- Proposer de mener des travaux de recherche sur le terrain dans un ou plusieurs pays du Sud global aboutissant à la rédaction d'une thèse de doctorat.
- Mener ses travaux de recherche sur le terrain dans un domaine qui correspond à l'un des cinq domaines d'intérêt du CRDI en matière de développement :
  - [Systèmes alimentaires résilients au climat](#)
  - [Gouvernance démocratique et inclusive](#)
  - [Éducation et sciences](#)
  - [Santé mondiale](#)
  - [Économies durables et inclusives](#)

\* Les candidatures proposant des recherches sur le terrain en dehors de ces domaines de résultats en matière de développement ne seront pas prises en considération.

- Fournir une preuve de rattachement à un établissement ou à une organisation dans le ou les pays où auront lieu les travaux de recherche.
- Ne pas bénéficier de deux ou plusieurs bourses du CRDI simultanément, y compris la Bourse internationale de recherche doctorale du CRDI.

Les personnes recevant une subvention du CRDI par l'entremise d'une autre source (p. ex. le programme de Bourses de la reine Elizabeth pour les chercheuses et chercheurs de niveau supérieur ou une subvention de recherche du CRDI d'un membre du corps professoral) pour des activités qui auront lieu au moment où la BIRD leur sera attribuée, devront démontrer que ces subventions ne sont pas utilisées aux mêmes fins.

## Bourses internationales de recherche doctorale du CRDI Lignes directrices de 2024

### Calendrier

Les personnes dont la candidature est retenue auront jusqu'au **1<sup>er</sup> août 2025** pour entamer leurs travaux sur le terrain et jusqu'au **1<sup>er</sup> mars 2026** pour les compléter.

### Durée des travaux de recherche sur le terrain

Si les travaux de recherche se déroulent dans un ou plusieurs pays dans une seule région, au moins dix semaines consécutives doivent être passées sur le terrain.

Si les travaux de recherche se déroulent dans plusieurs régions, au moins cinq semaines consécutives doivent être passées sur le terrain dans *chacune* des régions.

Les régions sont : le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est, l'Afrique du Sud, l'Asie du Sud-Est, l'Asie du Sud, l'Asie de l'Est, les Caraïbes, l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud et l'Océanie.

La bourse couvre les dépenses liées aux travaux de recherche pour un maximum de 52 semaines sur le terrain.

**Prière d'être réaliste dans les dates de départ et de retour proposées, ainsi que dans la conception de vos recherches sur le terrain.**

### Avertissements aux voyageurs

Les [Conseils aux voyageurs et avertissements du gouvernement du Canada](#) fournissent des recommandations sur les conditions de sécurité dans les destinations du monde pour aider à prendre des décisions éclairées. Il incombe aux candidates et candidats de prendre connaissance des conseils et avertissements en vigueur.

Les candidatures visant les pays ou les régions dont le niveau de risque est établi à 2 (Faites preuve d'une grande prudence) ou à 3 (Évitez tout voyage non essentiel) seront acceptées.

Dans les cas où le niveau de risque est établi à 3, la directrice ou le directeur de recherche doit remplir la section du formulaire d'approbation se rapportant aux principaux risques pour la sécurité de la candidate ou du candidat en plus de se conformer aux protocoles de sécurité et aux processus d'atténuation des risques de l'université.

Les candidatures visant les pays ou les régions dont le niveau de risque est établi à 4 (Évitez tout voyage) **seront refusées.**

## **Bourses internationales de recherche doctorale du CRDI Lignes directrices de 2024**

Si un avis « Évitez tout voyage » est émis pour le pays ou la région où auront lieu les travaux de recherche après que la candidature a été retenue, le financement sera suspendu.

**En l'absence d'un avis de voyage, la décision d'approuver les déplacements pour les recherches sur le terrain revient à l'université canadienne, conformément à leurs directives internationales en matière de voyages.**

Les personnes dont la candidature est retenue qui détiennent la citoyenneté canadienne devront inscrire leurs voyages à l'étranger sur le site Web [Inscription des Canadiens à l'étranger](#) afin que le gouvernement du Canada puisse communiquer avec elles, les protéger et les aider en cas d'urgence.

La souscription à une assurance-voyage est obligatoire. Les personnes dont la candidature est retenue devront fournir une preuve d'assurance-voyage qui comprend une couverture en cas de maladie, d'hospitalisation et de rapatriement.

### **Conformité avec les principes antiterroristes et les sanctions imposées par le Canada**

Les candidates et candidats doivent faire en sorte que leurs travaux de recherche sont conformes à la [Loi antiterroriste de 2001 du gouvernement du Canada](#) ainsi qu'au régime de sanctions du Canada, comme l'indiquent les documents suivants :

- La [Loi sur les mesures économiques spéciales](#) (L.C. 1992, ch. 17) et les règlements établis en application de cette loi.
- La [Loi sur les Nations Unies](#) (L.R.C. [1985], ch. U-2), et les règlements établis en application de cette loi.
- La [Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus](#) (loi de Sergueï Magnitski) (L.C. 2017, ch. 21) et les règlements établis en application de cette loi.
- La [Loi sur le blocage des biens de dirigeants étrangers corrompus](#) (L.C. 2011, ch. 10) et les règlements établis en application de cette loi.
- La [Loi sur les licences d'exportation et d'importation](#) (L.R.C. [1985], ch. E-19).

Universités Canada et le CRDI s'engagent à respecter les dispositions et les principes énoncés dans les lois ci-dessus pour tous les travaux qu'ils effectuent où qu'ils appuient. Les personnes dont la candidature est retenue devront consulter régulièrement les sites Web ci-dessus pour veiller au respect continu des principes antiterroristes et du régime de sanctions du Canada, et s'assurer que leurs travaux de recherche se conforment à ces règles.

## Bourses internationales de recherche doctorale du CRDI Lignes directrices de 2024

### Processus de sélection

Les candidatures complètes qui satisfont aux critères d'admissibilité, qui sont soumises avant la date limite et dont le sujet de recherche cadre avec les domaines d'intérêt du CRDI en matière de développement énumérés ci-dessus seront évaluées par un comité de sélection indépendant comprenant des praticiennes et praticiens du Canada et du Sud global.

En plus de tenir compte des domaines d'intérêt du CRDI en matière de développement, le processus de sélection veillera à la répartition équilibrée des genres, de la diversité linguistique et de la représentation géographique à l'échelle du Canada.

Dans des cas exceptionnels, l'attribution de la bourse pourrait être conditionnelle. Le cas échéant, la candidate ou le candidat devra fournir des renseignements supplémentaires selon les commentaires formulés par le comité de sélection.

Le comité de sélection évaluera les candidatures selon les critères ci-dessous. Les recommandations seront ensuite soumises à Universités Canada et au CRDI à des fins d'approbation définitive.

#### Critères d'évaluation :

Faisabilité du projet et respect des objectifs du programme (40 %)

- Concordance des travaux avec la mission et les domaines d'intérêt du CRDI en matière de développement :
  - [Systèmes alimentaires résilients au climat](#)
  - [Gouvernance démocratique et inclusive](#)
  - [Éducation et sciences](#)
  - [Santé mondiale](#)
  - [Économies durables et inclusives](#)
- Qualité, clarté, pertinence et exhaustivité de la proposition de recherche dans son ensemble
- Méthodologie générale.
- Faisabilité, durée et moment choisi pour l'exécution des travaux de recherche sur le terrain.

Originalité et considérations (25 %)

- Originalité des travaux de recherche proposés.
- Prise en compte des principes d'égalité des sexes et d'inclusion (EGI).
- Prise en compte des aspects culturels, logistiques et scientifiques.
- Prise en compte des considérations éthiques.
- Plan de gestion des risques.

## **Bourses internationales de recherche doctorale du CRDI Lignes directrices de 2024**

### Impact et mobilisation des connaissances (25 %)

- Retombées des travaux de recherche sur les collectivités où les travaux de recherche sont effectués.
- Pertinence de l'établissement affilié par rapport aux travaux de recherche proposés.
- Capacité de la candidate ou du candidat à exécuter les travaux de recherche sur le terrain, notamment grâce à sa formation universitaire, sa connaissance de la langue locale, ses compétences professionnelles, son expérience en recherche et sa connaissance du pays et de la région où seront menés les travaux.
- Apport potentiel aux connaissances existantes sur la question.
- Qualité du plan de partage des connaissances.

### Budget et rapport coût-efficacité (10 %)

## **Considérations éthiques**

Les personnes dont la candidature est retenue devront fournir une preuve d'approbation éthique du **comité d'éthique de leur université canadienne et d'un organe/comité d'éthique nationalement reconnu dans le pays ou les pays où auront lieu les travaux.**

Les organes/comités d'éthique nationalement reconnus dans le Sud global peuvent inclure :

- Le Comité d'examen institutionnel d'une université;
- Un Conseil national de la science et de la technologie;
- Un ministère du gouvernement national.

\*L'approbation/les lettres émanant d'entités telles que les ONG ne sont pas acceptables.

**La documentation éthique provenant à la fois de l'université canadienne et du(des) pays de recherche est obligatoire pour que le premier versement ne soit versé.**

## **Annonce des résultats**

Les personnes ayant présenté leur candidature seront informées des résultats par courriel au cours du mois de novembre 2024.

## **Bourses internationales de recherche doctorale du CRDI Lignes directrices de 2024**

### **Versement des bourses**

Le financement sera versé aux titulaires d'une bourse une fois le processus d'acceptation de la bourse terminé.

85 % du financement sera versé avant le départ. Les 15 % restants seront versés après l'approbation du rapport narratif et du rapport financier, lesquels doivent être **soumis via le portail dans les deux mois suivant le retour du terrain.**

### **Processus de candidature**

Les personnes admissibles doivent soumettre leur candidature par l'entremise du portail en ligne au : [https://portal.scholarshippartners.ca/welcome/IDRCIDRA\\_FR/](https://portal.scholarshippartners.ca/welcome/IDRCIDRA_FR/)

**La candidature et les documents justificatifs ci-dessous doivent être soumis au plus tard le mercredi 17 juillet 2024 à 17 h (HE).** Un accusé de réception des candidatures sera envoyé par courriel. Veuillez noter que les serveurs pourraient ne pas reconnaître l'adresse courriel et diriger le message dans votre boîte de courrier indésirable.

Les candidates et candidats doivent s'assurer que tous leurs documents ont été reçus et acceptés en consultant l'état de leur candidature sur le portail.

**Les candidatures incomplètes ou soumises en retard ne seront PAS acceptées.**

### **Documents justificatifs**

Tous les documents doivent être soumis en anglais ou en français par l'entremise du portail en ligne.

Puisque les demandes sont examinées par un comité multidisciplinaire, les termes techniques doivent être réduits au minimum.

Tous les documents doivent être lisibles de la première à la dernière ligne quand ils sont ouverts.

### **Proposition de recherche**

Les propositions de recherche doivent comprendre de huit à dix pages (sans compter la bibliographie), à double interligne et dans une police de caractères de douze points.



## **Bourses internationales de recherche doctorale du CRDI Lignes directrices de 2024**

Pour être admissibles, les propositions **doivent** comporter les sections suivantes, dans l'ordre indiqué :

- Résumé d'une page
- Recension des écrits
- Question(s) et objectifs de recherche
- Méthodologie
- Calendrier approximatif des activités sur le terrain.
- Considérations d'ordre éthique \*
- Considérations relatives à l'égalité des sexes et l'inclusion
- Résultats escomptés, utilisation et retombées des travaux
- Plan de partage des connaissances

\*Les candidates et candidats doivent indiquer comment les exigences en matière d'éthique de l'université canadienne ainsi que du ou des pays du Sud global où auront lieu les travaux seront respectées.

### **Approbation de la directrice ou du directeur de recherche**

Les candidates et candidats doivent demander à leur directrice ou directeur de recherche de remplir le formulaire d'approbation se trouvant sur le portail. Une fois rempli et signé, le formulaire doit être téléversé et joint à la candidature. Le formulaire d'approbation doit faire état de :

- L'approbation de la version définitive de la proposition de recherche;
- La liste des cours déjà terminés et des cours à terminer dans le cadre du programme d'études;
- Un aperçu des principaux risques pour la sécurité de la candidate ou du candidat associés au travail sur le terrain et une explication du processus mis en place par l'université pour atténuer ces risques.

### **Deux recommandations**

Deux recommandations sont requises, la première de la directrice ou du directeur de recherche et la deuxième d'une ou d'un autre membre du corps professoral. Le portail comprend deux formulaires de recommandations à cette fin.

Il incombe aux personnes présentant une candidature de veiller à ce que les recommandations soient acheminées avant la date limite. Il est recommandé d'informer les personnes répondantes du processus bien avant la date limite. Aucun document ne sera accepté après cette date.

### **Lettre(s) de rattachement**

Chaque lettre doit être imprimée sur papier à en-tête officiel de l'établissement ou de l'organisme confirmant le rattachement et comporter une signature électronique ou manuscrite.

## **Bourses internationales de recherche doctorale du CRDI Lignes directrices de 2024**

L'établissement ou l'organisme doit se trouver dans le pays où les travaux de recherche sur le terrain auront lieu.

### **Si les travaux sont menés dans plusieurs pays, une lettre doit être fournie pour chacun des pays.**

L'établissement ou l'organisme de rattachement peut être un établissement d'enseignement (une université) ou non (p. ex. une organisation non gouvernementale ou un ministère).

La lettre de rattachement doit faire état de l'intérêt que l'établissement ou l'organisme porte aux travaux de recherche de la candidate ou du candidat, et de la manière dont il l'aidera (p. ex. en fournissant un bureau, en donnant accès à la bibliothèque ou à des travaux de recherche antérieurs, en établissant le contact avec des chercheuses et chercheurs travaillant dans le même domaine ou dans des domaines connexes, en facilitant le processus d'approbation éthique ou encore en donnant une orientation sur le plan scientifique).

### **Relevés de notes officiels**

Les candidates et candidats doivent téléverser la version numérisée des relevés de notes (originaux ou copie notariée ou certifiée) du programme d'études ayant mené au dernier diplôme obtenu ET du programme d'études en cours, même s'il n'est pas terminé. (Remarque : les historiques de la formation universitaire et les relevés de notes obtenus à partir d'un site Web ne sont pas considérés comme des documents officiels.)

Les personnes qui détiennent la citoyenneté d'un pays à revenu faible ou intermédiaire et qui ne peuvent pas envoyer le relevé de notes du programme d'études ayant mené au dernier diplôme obtenu doivent fournir : Une version numérisée de la lettre originale dûment signée sur papier à en-tête officiel de l'université confirmant les notes et le diplôme obtenus.

### **Preuve de citoyenneté ou de résidence permanente**

Seules les versions numérisées des documents suivants sont acceptées : passeport valide, certificat de naissance ou carte de résident permanent du Canada.

### **Information importante à l'intention des personnes qui présentent une nouvelle candidature**

Les personnes admissibles dont la candidature n'a pas été retenue lors d'un appel antérieur peuvent présenter une nouvelle candidature, accompagnée de tous les documents justificatifs mentionnés précédemment.

Les personnes dont les projets de recherche ne se conforment plus aux domaines d'intérêt du CRDI en matière de développement ne seront pas autorisées à présenter une nouvelle candidature.

## **Bourses internationales de recherche doctorale du CRDI Lignes directrices de 2024**

Les personnes qui ont déjà obtenu une bourse dans le cadre du programme BIRD-CRDI et qui ont obtenu du financement ne sont pas autorisées à présenter une nouvelle candidature.

### **Coordonnées**

Pour toutes questions, veuillez écrire à [idrcidra.crdibird@univcan.ca](mailto:idrcidra.crdibird@univcan.ca).

Les questions reçues et les réponses seront ajoutées à la [Foire aux questions](#) de manière anonyme. Il est important de consulter la Foire aux questions régulièrement, car aucun avis ne sera envoyé aux candidates et candidats lorsque de nouvelles questions et réponses seront ajoutées.

La mise à jour finale de la Foire aux questions sera effectuée le **15 juillet 2024**.